



**PRÉFET  
DU VAR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté et de la légalité**  
Bureau des élections et de la réglementation générale

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° DCL/BERG/2020-321 du 02 DEC. 2020**  
**portant nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales**  
**pour le département du Var**

**Le Préfet du Var,**

Vu le code électoral et notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11,

Vu la loi n° 2016-1046 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un État membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales ;

Vu la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un État membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

Vu le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Evence RICHARD, préfet du Var ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2020/67/MCI du 30 septembre 2020 portant délégation de signature à M. Serge JACOB, secrétaire général de la préfecture du Var ;

Vu les résultats des élections municipales et communautaires du 15 mars 2020 et du 28 juin 2020 ;

Vu les désignations de la présidente du tribunal judiciaire de Toulon ;

Vu les propositions des maires des communes du département du Var ;

Considérant qu'il convient de nommer les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales et de statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires, après chaque renouvellement intégral des conseils municipaux ;

Considérant que les conseillers municipaux prêts à participer aux travaux ont été pris dans l'ordre du tableau des conseils municipaux des communes concernées ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

## ARRETE

**ARTICLE 1 :** Sont nommés à compter de la date du présent arrêté, et jusqu'au prochain renouvellement intégral des conseillers municipaux, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent en annexes et dont la répartition est la suivante :

- ANNEXE 1 – tableau relatif aux membres de la commission de contrôle des listes électorales dans les communes de moins de 1000 habitants ou de plus de 1000 habitants dans lesquelles une seule liste a obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, établi conformément aux dispositions de l'article L. 19 du code électoral, alinéas IV et VII ;
- ANNEXE 2 – tableau relatif aux membres de la commission de contrôle des listes électorales dans les communes de plus de 1000 habitants dans lesquelles deux listes au moins ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, établi conformément aux dispositions de l'article L. 19 du code électoral, alinéa VI ;
- ANNEXE 3 – tableau relatif aux membres de la commission de contrôle des listes électorales dans les communes de plus de 1000 habitants dans lesquelles trois listes au moins ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, établi conformément aux dispositions de l'article L. 19 du code électoral, alinéa V.

**ARTICLE 2 :** La composition de la commission de contrôle est rendue publique par voie d'affichage sur les panneaux officiels d'informations municipales et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe.

**ARTICLE 3 :** Le secrétaire général de la préfecture et les maires des communes du département du Var sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Toulon, le 02 DEC. 2020

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation  
le secrétaire général

Serge JACOB

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

- un recours gracieux, adressé à : Monsieur le Préfet du Var – Bd du 112ème régiment d'infanterie- 83070 TOULON CEDEX
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif de Toulon : 5 rue Racine -BP 40510 - 83 041 TOULON CEDEX

ANNEXE 3 : membres de la commission de contrôle des listes électorales dans les communes de plus de 1000 habitants dans lesquelles trois listes au moins ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement

Pour le Préfet et  
le secrétaire

Serge JA

Commune	Conseiller municipal n°1	Conseiller municipal n°2	Conseiller municipal n°3	Conseiller municipal n°4	Conseiller municipal n°5
Bagnols en Forêt (suppléants)	Monsieur Alain DRAU	Monsieur Sébastien ANCOUSEARD	Madame Marie-Cristine BESSI	Monsieur Athome SAULLET	Monsieur Denis DUYRAT
La Beaussat (suppléants)	Monsieur Gérard PERRIER	Monsieur Alain LEMOINE	Madame Patricia LOMBARDO	Monsieur Claude ALINI	Monsieur Frédéric MARCO
Brens (suppléants)	Madame Cathy CANDAU	Monsieur Christian CARPoux	Monsieur Marc PAILLUS	Madame Cécile RIDEVALADY	Madame Laurence BOUSNAILA
La Cadix d'Azur (suppléants)	Madame Sylvie BERNARD-MUZE	Madame Martine BOLIN-SILVAN	Madame Sandrine VENTRE	Monsieur Christian ROCERO	Monsieur Patrick GAZAN
Carcès (suppléants)	Madame Jacqueline GUERIN	Madame Myriam DEVAERT	Madame Nicole DUPUIS	Monsieur Xavier SIBILLE	Madame Cynthia REVAUDIER-HOLOIA
Carrières (suppléants)	Madame Michèle ALBERGO	Monsieur Marc BENOIT	Madame Anne-Marie FAUVEL	Monsieur GIANRECO CIRIBAN	Monsieur Marc SIMON
Carqueiranne (suppléants)	Monsieur HERBEL Joseph	Madame GANZIN Marika	Madame Anbari Faddine	Monsieur BRISPOUT Jean	Monsieur FERRETTO Nicolas
Le Castellet (suppléants)	Madame Christine LABORNE	Madame Laurence MESTARD	Madame Nicole REYNAUD	Monsieur André OSSEDAT	Monsieur Guy BEAUJARDIN
Quets (suppléants)	Monsieur Nicolas MOULINARI	Monsieur Guy DAGUET	Madame Catherine DAGUET	Monsieur André BLANC	Monsieur Frank CAPARIELLO
Draguignan (suppléants)	Madame Dominique GUFFOND	Monsieur Jean-Claude ALBERIGO	Monsieur Dany DUMET	Monsieur Robert LUPPI	Monsieur Pierre-Laurent CHABLE
Flayosc (suppléants)	Monsieur Alain VIGIER	Madame Sylviane NERVA SITA	Monsieur Richard TYLINSKI	Monsieur Jean-Denis SANTONI	Monsieur Philippe SCHRECK
Grasse (suppléants)	Monsieur Christian MAMECIER	Madame Evelyne LORCET	Monsieur David COROS	Monsieur Jean-Benoît MICHOU	Madame Christine VERNET LENOIRMAND
Grasse (suppléants)	Madame Isabelle RENAUD	Monsieur Didier BERTOLINO	Monsieur Alain MANSARD	Monsieur Guillaume D'AMBEREDJIAN	Madame Agathe NEVEU
Grasse (suppléants)	Madame Chantal PICHON	Monsieur Juan CORONADO	Madame Leticia HARDY	Madame Cécile ESPITALIER	Monsieur Claude DEUCHST
Grasse (suppléants)				Monsieur Pierre GAUTIER	Monsieur Jacques DANVY